

Lou Badaou

N° 27 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2018

ÉCOLE MATERNELLE Un projet ambitieux



Éric Payan, architecte du projet, remet symboliquement la clé de l'école à Henri Garcia, président du SIVU.

LA VIE AU CASTELLET EN 2017

Lou Badaou

N° 27 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2018

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

SOMMAIRE

- 3 Le mot du maire
- 4 La nouvelle école maternelle du Val de Rancure
Un projet ambitieux mené à terme
- 10 Infos pratiques
- 13 État civil, nouveaux habitants, succès aux examens
- 14 Les projets pour 2018
- 16 Les travaux au village en 2017
- 22 Ça s'est passé en 2017
Pour revivre les événements de l'année écoulée au village
- 32 Les spectacles de l'année
- 34 La vie des écoles
- 36 Pluviométrie en 2017

Pensez au site du Castellet, commune de la DLVA

www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Photos : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff, Franck Pheulpin, Sauveur Civiletti, Guy Gauthier

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ voici la devise de notre République. Certains parlementaires, depuis quelques années, veulent même y ajouter le mot de SOLIDARITÉ. Et ce serait justifié au regard des efforts qui sont faits dans notre société, pour les personnes à mobilité réduite, les personnes seules ou défavorisées.

Mais, quand même ! Quand on voit que, depuis des dizaines d'années, on se bat pour l'égalité des sexes face aux salaires et qu'on n'y arrive toujours pas ! Quand on voit que, plus une entreprise est riche et moins elle paye, proportionnellement, d'impôts ! Quand on voit qu'on n'a pas le droit de déduire de ses impôts les intérêts d'emprunts de son habitation principale mais qu'on peut déduire par-contre ceux d'une deuxième ou troisième habitation sous prétexte qu'elle sera louée. On peut se demander si notre devise est vraiment le socle des valeurs de notre pays.

Bien plus, quand on sait que l'État au travers de la DGF (dotation globale de fonctionnement) verse aux communes rurales 64,46 € par habitant et aux communes urbaines 128,93 € on voit bien que l'égalité n'est plus de mise et qu'un Aixois vaut deux fois plus qu'un Castellian.

Il me vient alors l'envie de plagier Coluche en disant que toutes les communes sont égales : les petites communes comme les grandes communes... mais ça ne sera pas facile tous les jours. Il y en aura même qui sont très petites et pour elles ce sera très dur. Ou bien encore : « dis-moi de quoi tu as besoin, je te dirai comment t'en passer ! »

Que l'année 2018 soit pour vous et vos familles une année sereine. Je vous souhaite de savoir apprécier tous les petits bonheurs que la vie nous apporte et d'avoir assez de force et de courage pour affronter toutes les difficultés que vous aurez à surmonter.

Bonne lecture et un merci très sincère à mes deux conseillers municipaux, Annie Giraud et Serge Klutchnikoff qui réalisent ce bulletin.

Bien à vous

Henri Garcia

LA NOUVELLE ÉCOLE A OUVERT SES PORTES

Ça y est ! Le projet de la nouvelle école maternelle du SIVU du Val de Rancure a bien abouti en décembre. Dès la rentrée du 8 janvier l'école a pu accueillir les élèves. Il aura donc fallu un an pour qu'elle soit construite puisque la première réunion de chantier avait eu lieu le 9 janvier 2017. Retour étape par étape sur ce beau challenge parfaitement réussi !



Une année sépare ces deux photos entre la première réunion de chantier et la remise symbolique des clés.

UN PROJET PARTAGÉ ET RASSEMBLEUR

Cette nouvelle école maternelle n'aurait pas vu le jour sans la volonté commune des trois villages du Val de Rancure. Lorsque notre maire Henri Garcia a présenté son idée au SIVU dont il est le président, il n'a rencontré aucun obstacle. La maternelle du Castellet était une école vétuste installée dans un bâtiment âgé de plusieurs siècles. La mise en conformité avec les plus récentes normes s'avérait impossible. Une construction nouvelle était un véritable challenge... et un parcours du combattant. Car il fallait d'abord trouver un terrain. Et parmi les différentes options, il fallait un terrain adapté au projet. Trois

ans ont été nécessaires avant la signature de l'acte d'achat du terrain en mars 2014. Ensuite, pour un tel projet, la loi prévoit l'obligation de lancer une consultation nationale dans le but de trouver un maître d'ouvrage. Celui-ci va donner une forme au projet, faire des plans, des projections en 3D pour permettre de visualiser le futur résultat. Reste alors à faire valider et accepter ce projet par les services de la DDT et formuler les cahiers des charges. Vient ensuite le choix des entreprises qui seront chargées de réaliser les différents travaux de terrassement, de construction du gros œuvre, de placage de l'inté-



Presque fini : quelle allure !

4 - Lou Badaou



Fin décembre : la signature de fin des travaux.

rieur, de plomberie, d'électricité, de menuiseries, de peintures...

Tout cela prend des mois, des années. C'est un énorme travail préalable qui réclame déjà une énergie considérable... et une bonne entente entre les différentes parties. Vient alors le moment de se lancer pour de bon, pour du réel, pour du concret. C'est la dernière ligne droite, et elle prend encore un an. C'est cette année de construction et de finitions que nous vous présentons ici en photos.

LE BUDGET

Parallèlement il y a le côté financier : évaluer les dépenses, rechercher les subventions dans une administration en perpétuel changement. En conclusion un projet qui s'élève à 857 000 € HT avec 300 000 € de la part de l'État au travers de la DETR, 150 000 € de la DLVA (qui pour l'occasion a remis à l'ordre du jour les fonds de concours qu'elle n'avait plus versés depuis 3 ans !) et 10 000 € de l'enveloppe parlementaire de notre sénateur (enveloppe qui vient d'être supprimée par le nouveau gouvernement !). Ce projet a nécessité deux emprunts, l'un de 440 000 € sur 20 ans et l'autre, un emprunt relais, de 600 000 € pour attendre le versement des subventions de l'État et le remboursement partiel de la TVA. C'est un coût certes très élevé pour nos trois communes, mais qui pérennise la présence d'une école maternelle pour de très longues années. En outre c'est un projet très fédérateur puisqu'il a été porté d'une seule voix par le SIVU et les trois villages du Val de Rancure.

*Un film en seize images :
c'est, au fil des semaines
et des mois, la sortie de terre
du bâtiment de la nouvelle école.*



PREMIÈRE TRANCHE : LE GROS ŒUVRE

Entre le terrassement, le ferrailage et le coulage des fondations, puis l'isolation du vide sanitaire, le bétonnage de la dalle sur les poutrelles et les hourdis, près de deux mois ont été nécessaires. Plus de deux autres mois ont été passés pour l'élévation

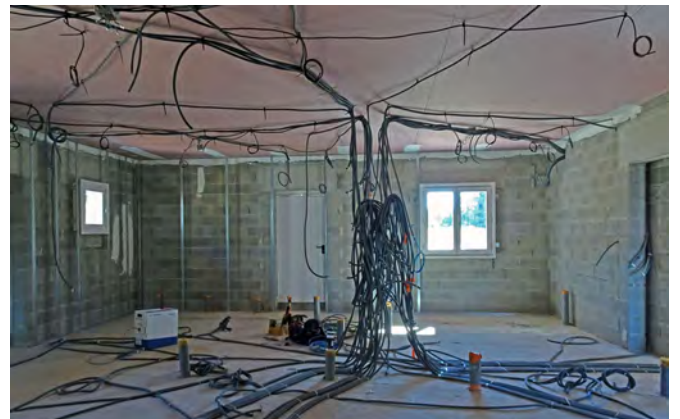
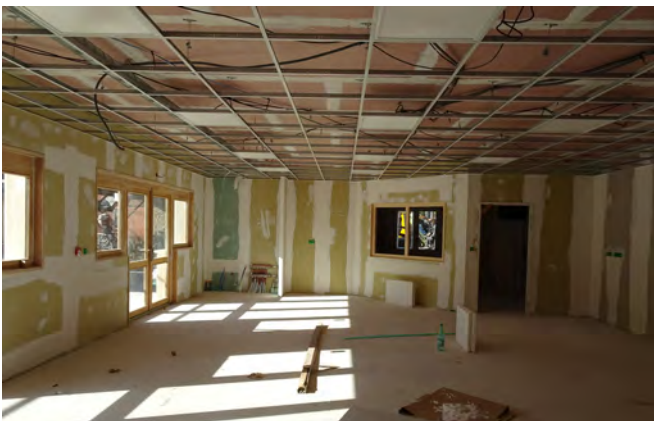
des murs, l'installation de la charpente et la mise hors d'eau du toit. Par la suite il a fallu enterrer les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de téléphone, puis goudronner les voies d'accès, les parkings et la cour de l'école.



DEUXIÈME TRANCHE : LES TRAVAUX D'INTÉRIEUR

Ce n'est qu'à partir du moment où la construction était hors d'eau que de nouvelles entreprises ont pu intervenir pour les finitions intérieures, avec un délicat problème de coordination des différentes activités. Ainsi après l'installation du réseau de tuyaux

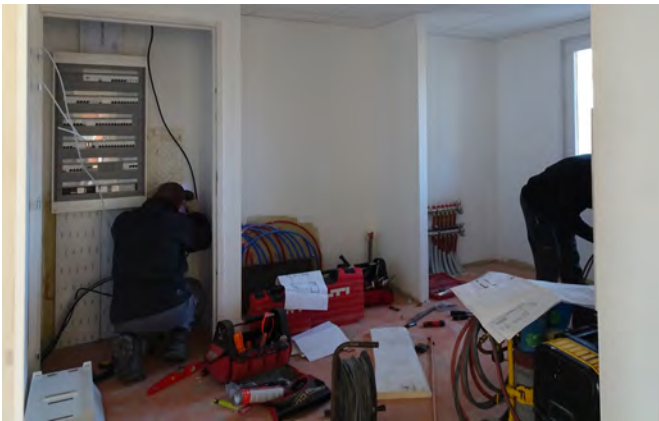
pour le chauffage par le sol et après le coulage de la dalle, plusieurs semaines de séchage ont dû être respectées avant que le revêtement de sol puisse être posé. De même la peinture ne pouvait commencer qu'après le placage des murs et les menuiseries.



TROISIÈME TRANCHE : LES FINITIONS

Justement les finitions n'ont pas consisté seulement dans la mise en peinture des murs et des boiseries. Tous les travaux de pose de faux plafonds, d'installation de la ventilation mécanique, de plomberie et d'électricité ont précédé cette ultime étape. Sans

compter la réception de tout le gros électro-ménager permettant d'installer la cuisine (four, frigo, aspiration, etc.) ainsi que tout le sanitaire pour les enfants (adapté à la taille des tout petits et des moyens) comme pour le personnel adulte.



L'INSTALLATION DANS LES NOUVEAUX LOCAUX

Enfin, grâce à la bonne volonté de certains conseillers municipaux, des employés communaux des trois villages et d'une partie des parents d'élèves, le déménagement du mobilier scolaire depuis l'ancienne école vers la nouvelle a pu se faire rapidement au

tout début des vacances de Noël. Dernières petites finitions par nos employés... et le 8 janvier, jour de la rentrée, les enseignantes, le personnel et les élèves ont été accueillis dans les nouveaux locaux par les trois maires des communes du SIVU.



INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 -

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. Transport gratuit.

Garderie, transport et cantine

Garderie de 8 heures à 18 heures. Tarifs : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant (80 € pour deux). Les transports scolaires sont gratuits. Les tarifs de cantine par repas sont de 3,30 €.

Ordures - Déchèterie

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi et le vendredi matin (une tournée supplémentaire le mercredi en juillet et août). Les déchets doivent être placés dans des sacs fermés déposés dans les conteneurs et non pas disposés en vrac. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri. La déchèterie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 à 17 h, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Pour les personnes sans véhicule et ne pouvant donc pas se déplacer, les encombrants seront enlevés sur rendez-vous après appel à DLVA (0810 220 013).

LE PACS S'ENREGISTRE DÉSORMAIS EN MAIRIE

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017 et non plus

au tribunal, selon la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

TOUS NOS SOUHAITS À RENAUD

Notre employé municipal Renaud Machu a été victime d'un accident du travail cet été en installant la remorque-podium pour la fête votive.

Opéré début novembre il doit encore faire plusieurs semaines de rééducation. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

ANDRÉ LAURENT : UN HOMME DE MÉRITE !

Décidément André Laurent, notre doyen, est un homme de mérite ! À plusieurs titres... D'abord il a dressé, au fil de ses ouvrages édités par l'association Castellum, un beau portrait du Castellet et du Val de Rancure en général : fontaines et lavoirs, établissements religieux, histoires et anecdotes du village du Castellet... rien ne lui a échappé. Tout récemment il a relaté la vie des résistants de la guerre de 39-45 entre Asse, Bléone et Durance dans un livre édité cette fois par l'association nationale des Anciens Combattants de la Résistance. Mais ce n'est pas tout : le 18 novembre 2017, par décret du Président de la République, pris sur le rapport du ministre de la culture, il a été élevé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Toutes nos félicitations au nouvel impétrant.



TÉLÉPHONES UTILES

Gendarmerie :
Pompiers :

04 92 78 60 09
18 ou 112

Urgences SAMU :

15

Centre anti-poison Marseille : 04 91 75 25 25

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD propose deux rotations matin et après-midi aller/retour vers Oraison du lundi au vendredi, sauf jours fériés pour un tarif unique de 1 € par passager. Réservation par téléphone

obligatoire. Informations sur le site internet de la DLVA (<http://www.dlva.fr/index.php/2-non-categorise/628-transagglom-le-nouveau-reseau-de-transports>).

NOUVEAU SERVICE ENCOMBRANTS DLVA

Pour le ramassage des encombrants jusqu'à 10 m³, il faut désormais prendre rendez-vous avec la Ressourcerie de Haute-Provence (0810 220 013 au prix d'un appel local + surcoût opérateur).

Le ramassage est effectué sur la voie publique. Pour le Castellet ce ramassage se fait le premier jeudi matin de chaque mois. Végétaux, déblais, gravats, résidus toxiques sont exclus...

ON NE FAIT PAS DU FEU N'IMPORTE OÙ !

Le préfet des Alpes de Haute-Provence rappelle que l'usage du feu est totalement interdit pour le brûlage des déchets verts (troubles de voisinage et source de pollution). Le non-respect est passible d'une contravention de 3^e classe (450 €).

Par ailleurs des comportements irresponsables ont été constatés : dépôts de cendres chaudes à la déchèterie ainsi que sur les rives du Rancure qui ont déclenché des incendies nécessitant l'intervention des pompiers dans les deux cas.



Du vin pour une église

L'église d'Entrennes est un bijou du XI^e siècle. Malheureusement elle est en mauvais état et nécessite une réhabilitation très coûteuse. Une association a été réactivée pour aller à la pêche aux subventions. Mais les particuliers peuvent apporter leur obole de façon assez agréable. Un vigneron offre 1000 bouteilles de vin que vous pouvez acheter. L'intégralité de la vente ira aider le projet de réhabilitation.

Renseignement à la mairie d'Entrevennes :
04 92 78 65 53 (le matin sauf le mercredi).



PASSEPORT, CNI, PERMIS DE CONDUIRE, CARTE GRISE

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis le 16 avril 2009 pour le passeport et depuis le 8 mars 2017 pour la carte nationale d'identité, les demandes sont reçues UNIQUEMENT, et cela quel que soit le domicile du demandeur, par les mairies de ces communes : Digne-les-Bains ; Manosque ; Sisteron ; Château-Arnoux - Saint-Auban ; Forcalquier ; Barcelonnette ; Seyne ; St André-les-Alpes ; Riez ; Castellane ; Annot.

Dans le cadre de la modernisation des titres, l'usager peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'y aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de pertes ou de vols de titres. Pour effectuer une pré-demande, rendez-vous sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Toutefois, l'usager doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement à la mairie dotée d'un dispositif de recueil.

CARTES GRISES - PERMIS DE CONDUIRE - PRÉDEMANDE POUR CNI ET PASSEPORT

Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la préfecture (ou sous-préfecture), par courrier ni même en mairie. La démarche s'effectue à présent uniquement en ligne. Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'Internet.

ENCORE DES PROBLÈMES AVEC LES DÉCHETS !

Oui, encore des problèmes avec les ordures, les déchets en tout genre ou les encombrants ! L'enlèvement des ordures ménagères devient de plus en plus coûteux lorsque les règles ne sont pas respectées. Les conteneurs placés près de chez vous ne doivent recevoir QUE DES ORDURES MÉNAGÈRES À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE DÉCHET. Ni journaux, ni cartons, ni verre, ni plastique, ni vêtements, ni chaussures, etc. En effet nos employés se retrouvent de plus en plus avec des chiffons et de vieux habits dans les bacs où ils n'ont rien à faire. La déchèterie est à votre disposition pour cela. Si vous avez des encombrants la DLVA viendra les récupérer chez vous. C'est gratuit. Mais ayez un peu de **civisme** : téléphonez d'abord pour convenir d'un rendez-vous. Ne laissez pas ces encombrants n'importe où n'importe quand. C'est gênant pour tout le monde. De la même façon des branchages abandonnés sous les arbres deviennent une véritable menace d'incendie en été.

UN PEU DE CIVISME SVP



Une déchèterie est à votre disposition dans la commune. Alors un peu de civisme SVP.

Ne laissez pas des bouts de bois, des branchages ou des tôles traîner n'importe où !

ÉTAT CIVIL EN 2017

CARNET BLANC

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés de 2017.

- 17 juin 2017, Josset Cédric et Homdouangchay Thiphrachanh.
- 1er juillet 2017, Dolidon Sylvain et Moinon Charlene.



CARNET ROSE

Bienvenue aux nouveaux-nés résidant ou ayant de la famille au Castellet.

- Billiet-Guillosson Sayem (qui a quitté le Castellet en cours d'année).
- 7 juillet, Cloé Gouyette, fille de Séverine et Thierry, petite sœur d'Éma.
- 20 juillet, Hinaya, fille de Zaïra et Franck Pheulpin.
- 30 juillet, Tom, frère de Jules et Malow, fils d'Aurélien et de Marina, petit-fils d'Édith Machu, arrière-petit fils de Bernadette et de Michel Giraud.
- 18 avril, Constance, fille de Clément et Émilie Lody, petite-fille de Claude et Noëlle Lody.



CARNET NOIR

Toute notre sympathie aux familles qui ont été frappées par un deuil.

- 18 janvier à Marseille, Henriette Klutchnikoff à l'âge de 92 ans.
- 5 mars à Saint-Étienne-les-Orgues, Françoise Gaubert, 75 ans.
- 27 avril à Oraison, Fulgence Buisson, à l'âge de 96 ans.
- 2 novembre à Oraison, Jeannine Dalquier à l'âge de 87 ans.
- 28 novembre à Estoublon, Guillaume Merlin à l'âge de 26 ans.
- 3 décembre au Castellet, Jean-Baptiste Valenza à l'âge de 80 ans.
- 9 décembre à Manosque, Gérard Davoust à l'âge de 70 ans.
- 13 décembre à Marseille, Claude Lody à l'âge de 74 ans.
- 20 décembre à Manosque, Hubert Bruguier à l'âge de 83 ans.



NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue aux nouveaux habitants dans notre village.

- La Coussière : M. et M^{me} Hornung Max.
- Les Bachelas : M^{me} Kira Loup et M. Franck Etelbert Ahumada et leurs trois enfants.
M^{me} Christine Deman.
- Rue Germain Allard : M^{me} Emilie Ciravégna et M. Nicolas Strba.
- Moulin de Bicaï : M. Nottet et M^{me} Caratini.
- La Carrière : M^{me} Estelle Laurenzati et M. Rémi Allemand.
M^{me} Romane Cencini et M. Nicolas Monardo.
M^{me} Manon Pelloux et M. Rémi Linares.
M. et M^{me} Merlin.
- Montée Sainte Anne : M. Thierry Duvot et sa fille.
- Grand Pré : M^{me} Anabela Balaco.



SUCCÈS AUX EXAMENS

Toutes nos félicitations aux brillants lauréats d'examens et concours.

- Justine Bigotto, diplôme tourisme-hôtellerie et tourisme d'affaires.
- Logan Boutoille, bac ES.
- Amélie Cordier, bac ARCU.
- Coralie Levier et Thomas Machu, BEPC.
- Marie Mistral, diplôme d'infirmière.



La rédaction du Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions bien involontaires.

LES PROJETS DE 2018

JOURNÉE CITOYENNE

La date de la journée citoyenne n'est pas encore totalement déterminée, mais elle aura bien lieu, comme les dernières années, vers le milieu ou la fin du printemps. Cette journée est la vôtre, celle où vous pouvez amener, pour le bien-être de tous, votre bonne volonté, votre savoir-faire et... vos bonnes idées. Alors n'hésitez pas : si vous pensez à une activité à créer... un coup de fil à la mairie. On prendra note.

L'ÉCOLE AU MUSÉE

Et si la salle de l'étage de la bibliothèque était aménagée en espace de mémoire de nos vieilles salles de classe ? Castellum aimerait bien, avec l'avis très favorable du maire Henri Garcia qui a forcément beaucoup de plaisir à rappeler son ancien métier d'instuteur, y mettre à l'honneur les vieux bureaux avec leurs bancs en bois et les vieux cahiers. On pourrait aussi y mettre des copies des anciennes photos de classe... Confiez-nous donc les vôtres... le temps de les scanner.

TROIS INTERVENTIONS DE MÉMOR'IMAGE

Cette année encore la Médiathèque départementale va offrir à notre village trois animations destinées à mobiliser la partie la plus ancienne de notre population dans le cadre de Mémor'Image. Les dates et les animateurs seront précisés plus tard dans le courant de l'hiver.

Programme 2018 : « *Écouter, toucher et sentir* ».

- *Écouter* en mars avec deux conteurs, Marie Ricard et Patrick Rochedy, et deux expos sur les plantes, l'une venant de Salagon, l'autre de la médiathèque.

- *Toucher* en été avec des animations autour des fabrications d'encres, de teintures, de baumes...

- *Sentir* en automne avec la compagnie Bouche à Oreilles autour d'une malette d'animation proposant des odeurs et des histoires qui partent des odeurs. On attend avec gourmandise.

CONSERVATOIRE DE VIEUX OUTILS AGRICOLES



Lorsqu'elle a aménagé le jardin de Clément en espace de jeu pour enfants, la municipalité avait également émis le vœu d'y associer un espace mettant les anciens outils agricoles à l'honneur. Là encore Annie Giraud et sa maman Lucette n'ont pas hésité à confier les machines de Clément ainsi que nombre de ses outils à main. D'autres généreux donateurs se sont manifestés. C'est l'association Castellum qui va se charger cette année de la mise en valeur de ces instruments appartenant au patrimoine agricole et donc à l'histoire de notre village. Les outils à main seront rassemblés dans la cabane de jardin restaurée à l'emplacement du poulailler de Clément. Des plaques explicatives seront réalisées par Castellum pour permettre à chacun de faire une plongée dans le passé en se familiarisant avec la vie « paysanne », la vie de tous les jours que menaient nos anciens.

SPECTACLES AU GRAND PRÉ

Comme tous les ans, le restaurant Le Grand Pré organisera en 2018 des repas-spectacles avec les compagnies de théâtre la Cigale qui Rit, Lumière d'Étoiles et avec Dominique Zamparini. Les dates seront indiquées sur le site internet du Castellet pour que vous fassiez vos réservations.

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES POUR 2018

Le comité des fêtes du Castellet a déjà établi son calendrier des manifestations pour l'année 2018.

- 11 février : loto de la Saint-Valentin
- 17 mars : carnaval
- Avril : sortie en bus à Saint-Jean-Montclar
- 8, 9, 10, 11 et 12 mai : fête de l'Ascension
- 7 et 8 juillet : fête votive
- Août : concert de la DLVA.

Voilà un programme bien alléchant !

CENTENAIRE 14-18

Nous abordons en 2018 la dernière année de commémoration de la guerre de 14-18. Une nouvelle fois l'association Castellum va rendre hommage à nos aïeux tombés en montant au front. Rappelons que l'hommage concerne les poilus des trois villages du Val de Rancure, Le Castellet, Puimichel et Entrevennes, soit en tout 70 disparus. Ce sera une manifestation de grande envergure puisqu'elle consistera en une exposition reprenant toutes les études déjà faites pour les années 1914, 1915, 1916 et 1917 avec bien sûr l'extension à 1918 : portraits des soldats, études généalogiques, mais aussi articles sur des sujets annexes tels que la photographie, les chansons du front, le rôle des femmes pendant la guerre, les armes mobiles nouvelles, le courrier, la nourriture, les grandes batailles et cette année les progrès de la médecine induits par les nécessités de l'après-guerre (reconstruction des « gueules cassées », amélioration des prothèses, mesures d'hygiène et d'antisepsie, etc.).

Une exposition à ne pas manquer dont la date sera communiquée ultérieurement !

GRAND-PRÉ ET DON D'ORGANES

Retenez cette date : le 4 mars Agnès et Michel organisent, comme l'an dernier une rando pour les vététistes et les marcheurs, au profit des associations pour le don d'organes. Une belle façon d'allier sport-détente et générosité.

LA PASSION DU VÉLO



Le club cycliste Castellet Vélo Passion a été créé au Castellet le 1^{er} septembre 2017. Ce club est à l'initiative de trois personnes motivées ayant fait leurs preuves par le passé avec Oraison Vélo Passion. Julien Gozzi, Agnès et Michel Mazzaro sont tous les trois titulaires de diplômes permettant l'accompagnement et l'entraînement des jeunes et des moins jeunes. Ce club est affilié à la fédération de cyclisme et propose à ses licenciés et futurs licenciés deux sorties par mois. Ce sont des sorties de groupe, très conviviales qui permettent de découvrir les sentiers et les collines. Elles ont lieu le dimanche matin et durent environ trois heures.

Les enfants sont également accueillis pour des sorties ou des entraînements : les 7-10 ans le mercredi à 14 heures et les plus de 10 ans le samedi à 14 heures.

Renseignements :

04 92 79 81 91 ou 06 72 19 97 98.

POLAIRE D'OS ET DE CHAIR

La compagnie Tout Samba'L de Forcalquier viendra, grâce à la DLVA, donner un spectacle au Castellet le 10 février à 17 heures. Le décor est planté dans le grand Nord, vers le cercle polaire, chez les Inuits, et les contes s'articulent autour d'un noyau : une boule de neige.



LES TRAVAUX AU VILLAGE

LA NUMÉROTATION DES RUES A COMMENCÉ

Pour faciliter la distribution du courrier et des colis qui se font de plus en plus nombreux avec les achats sur Internet, la mairie a décidé de procéder à la numérotation des habitations. Cela a commencé aux quartiers des Itardes et du Vignaré, se poursuivra cette année dans la Carrière et s'étendra peu à peu à la totalité des rues du village. Les préposés n'auront plus aucune excuse en cas de retard.



PETITS TRAVAUX

En début d'année nos employés passent beaucoup de temps au débroussaillage de parcelles municipales.



Ils ont dû également cette année déposer le ralentisseur du bout du village en prévision du début des travaux de la nouvelle école.



NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES CANAUX

L'ASA qui devrait s'occuper du curage et de l'entretien des canaux étant défaillante, ce sont nos employés qui passent plusieurs semaines à débroussailler, élaguer, brûler, les abords des réseaux d'arrosage

et à curer les conduites de distribution d'eau. C'est donc ainsi la communauté qui participe à la sauvegarde de ce patrimoine qui, sans cela, serait complètement laissé à l'abandon.



DES OUTILS PAR CHERS

L'adresse et le sens artistique de Franck et Renaud ne vous auront sûrement pas échappé si vous allez souvent admirer leur œuvre au jardin de Clément.



Ils ont une autre qualité : le sens des économies. Car pour faire du fer forgé... il faut une forge ! Justement il en ont récupéré une hors d'usage et l'ont entièrement restaurée eux-mêmes. Ils ont également fabriqué un appareil pour réaliser les volutes. Bravo !



DLVA ET ASSAINISSEMENT

Trois à quatre jours de travaux pour la DLVA afin de refaire un réseau d'assainissement aux Bernards.



ENTRETIEN DES CHEMINS

Le chemin du Coguille était entièrement défoncé. Nos employés ont remédié au problème.



PLANTATIONS ET ESPACES VERTS

Tous les ans au printemps notre village refleurit. Après les rigueurs de l'hiver, les jardinières sont replantées avec de nouvelles fleurs. Du moins elles l'étaient. Car maintenant dans un souci d'écono-

mies des plantes vivaces remplacent les annuelles. Et nos employés se chargent aussi des petits espaces de terre qu'ils essaient de rendre plus verts et plus colorés dans tous les quartiers.



LE VIGNARÉ RÉNOVÉ

Le revêtement vieux de plusieurs dizaines d'années partait par plaques entières sous l'effet du ravinement. Les riverains ont désormais un accès plus facile et surtout moins cahotique à leur demeure.



RÉSEAU RENFORCÉ

Les habitants des fermes de Coguille, Lebret et Cadaret avaient régulièrement des soucis avec l'alimentation électrique. Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir : Enedis a enfin refait le réseau et le transfo.



CAPTAGE RENFORCÉ À LAGA

Lorsque les travaux de captage de la source de Laga ont débuté il y a quelques années, l'eau devait alimenter le Castellet. Nous étions à l'époque dans la communauté de communes ILO. Mais ça c'était avant. Avant qu'on intègre la DLVA. Car l'agglomération, profitant de l'importance de la veine qui passe par là, a décidé d'alimenter également Puimichel. Du coup il fallait faire de nouveaux travaux : une nouvelle chambre de captage pour doubler le débit et un bassin de réserve avec des pompes pour envoyer l'eau jusqu'à Puimichel. Petit à petit cela se fait et se met en place, même s'il faudra attendre encore quelque temps en raison de problèmes techniques sur le bassin pour une mise en service définitive.



LE CASTELLET AUX NORMES POUR LES HANDICAPÉS

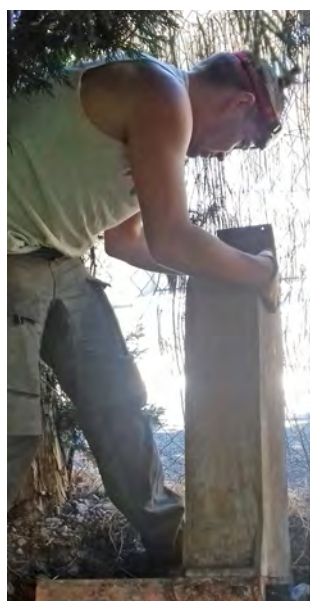
Petit à petit l'accès des handicapés s'améliore. L'an dernier l'accès à la mairie et le changement du bureau avaient été réalisés. Cette année on a mis en place le cheminement pour les malvoyants depuis la place de parking jusqu'à la sonnerie de la mairie, le marquage des bordures des escaliers et une nouvelle place de parking réservée a été matérialisée au cimetière.



SAUVETAGE DE LA VIEILLE FONTAINE

Une fontaine avait été installée en 1954 par Charles Armelin, adjoint du maire Germain Allard, au Bout du Village à la demande des habitants. Puis elle n'a plus servi. Les employés l'ont récupérée et totale-

ment restaurée en la dotant d'un mécanisme tout neuf pour l'installer dans le Jardin de Clément pour faire boire les jeunes enfants. Faire du neuf avec du vieux, c'est aussi préserver notre patrimoine.



ILS SAVENT TOUT FAIRE !

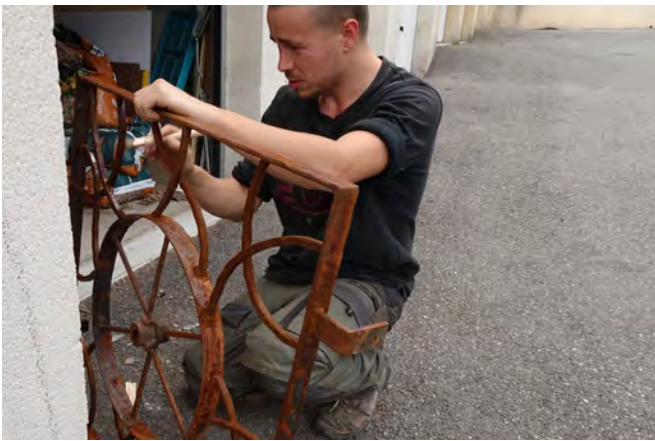
On l'oublie souvent, mais la commune possède des propriétés louées aux particuliers. Mais qui dit *propriétés*, dit aussi *entretien*. Il y a parfois quelques réparations à faire. Encore une fois nous avons de la chance que nos employés sachent quasiment tout faire. Un vieux portail d'accès en bois a été rongé par le temps et les intempéries? Pas de problème : ils fabriquent sur mesure un nouveau portail en fer...



Le jardin de Clément...

... LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SANS RELÂCHE

Le Jardin de Clément a pu voir le jour grâce à la générosité de la famille Giraud et à... des subventions pour installer tous les jeux d'enfants. Maintenant la municipalité améliore cet espace petit à petit. Les murs ont été refaits et rejointés, les accès améliorés (nouveau portail à la petite entrée et bientôt nouveau grand portail également à l'entrée principale), fer forgé à la porte du cabanon, et grille du même métal à la fenêtre. Tout cela se fait dans l'atelier communal grâce à la forge arrangée par nos employés. Et bien sûr ce sont eux qui assurent tous ces travaux.



TRAVAUX AU CIMETIÈRE POUR... ... UN COLUMBARIUM ET UN JARDIN DU SOUVENIR

Les habitudes changent et de plus en plus de personnes se font incinérer à leur décès. Pour répondre à cette nouvelle demande la municipalité a commandé un ensemble de cases pour ériger un columbarium. L'un n'allant pas sans l'autre, il a fallu prévoir également un jardin du souvenir, ce qui a permis à l'entreprise Bigotto de réaménager des murets en mauvais état après qu'on eut enlevé un cyprès. L'ensemble ne manque pas d'allure. Et pour le confort des familles qui viennent se recueillir un banc a même été installé dans le coin du cimetière qui a ainsi été réaménagé.



ÇA C'EST PASSÉ EN 2017

VŒUX DU MAIRE

Samedi 28 janvier, 18 h 30 : en présence de la plupart des élus voisins, Bernard Jeanmet-Péralta, Michel Vittenet, Daniel Blanc, Pierre Bonnafoux, Jean-Charles Borghini, Serge Sardella, Guylaine Lefebvre, Jacques Échalon et le chef d'escadron Thierry Renaudin, de la gendarmerie de Forcalquier et Stéphane Esparrech de la brigade d'Oraison-Villeneuve, notre maire Henri Garcia a présenté les vœux du Castellet, faisant un point sur l'année écoulée et sur les projets d'avenir. La population du village est venue nombreuse et la soirée s'est terminée devant le traditionnel verre de l'amitié.



RANDO SOLIDAIRE

« Une démarche altruiste qui concerne tout le monde et transforme la vie des receveurs ». C'est ainsi que Jean-Dominique Gontrand, transplanté rénal depuis 29 ans et fondateur de l'association Trans-Forme, témoigne du résultat du don d'organes. Il est venu assister au départ de la première rando VTT organisée au Castellet par l'ACO au profit du don d'organes en présence d'André Richaud, vice-président de l'ACO, d'Agnès et Michel Mazzaro, qui ont préparé, encadré et sécurisé la rando avec les bénévoles.

Henri Garcia, le maire du Castellet, a donné le départ à une soixantaine de cyclistes et une quarantaine de marcheurs.

Un chèque de 200€ a été remis à chacune des trois associations Trans Forme, SporLyGref (jeune association lyonnaise) et France Adot.



CARNAVAL

Cette année encore le comité des fêtes du Castellet a séduit les enfants du village en mettant sur pied une belle fête de Carnaval le samedi 18 mars. Plusieurs dizaines de bambins se sont réunis sur la place du Barri avec la ferme intention d'aller d'abord à la chasse aux bonbons, puis de jouer et d'aller faire le procès de Caramentrant avant de le faire brûler conformément à la tradition.



AG de CASTELLUM

Le dimanche 26 mars, dans la salle polyvalente, l'association Castellum faisait son AG annuelle. Après les interventions du président et de la trésorière lors des bilans moral et financier, les projets pour l'avenir ont été présentés et discutés. À noter que deux nouveaux venus ont grossi les rangs du conseil d'administration, Nadia Poma et Philippe Ligonesche, et que le bureau a été reconduit une nouvelle fois. Et comme d'habitude tout le monde s'est ensuite retrouvé à table pour le repas annuel de l'asso.



LA DLVA AU CASTELLET

Les bureaux communautaires de la DLVA se réunissent tout au long de l'année dans les différentes communes qui forment l'agglomération. C'est ainsi que le 21 mars dernier la salle polyvalente de notre village a accueilli les différents élus de l'organisme qui nous regroupe, sous l'égide de Bernard Jeanmet-Péralta, par ailleurs maire de Manosque et sous la présidence d'Henri Garcia, puisque c'est lui qui recevait ce beau monde.



FÊTE DE L'ASCENSION

Cette année la fête de l'Ascension organisée par le comité des fêtes tombait le 25 mai. Les membres du comité des fêtes se sont dépassés pour offrir un accueil de plus en plus convivial et pour faire de cette réunion bien plus qu'une fête du village. C'est devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants des environs qui viennent avec beaucoup de ferveur partager l'apéro d'ouverture des festivités et qui n'hésitent pas ensuite à se retrouver nombreux aux divers concours de boules comme ils étaient déjà venus en masse la veille pour le grand loto organisé dans la salle des fêtes et sous les barnums de la DLVA.



JOURNÉE CITOYENNE

Pour la troisième année consécutive la Journée citoyenne mise en place le 21 mai par la mairie a été un franc succès. 109 participants dont 23 enfants... la participation a été presque la même que l'an dernier, malgré le calendrier très chargé de ce début d'année avec les week-ends d'élections, de nombreuses manifestations sportives et les vacances



scolaires toutes proches. Nous ne revenons pas ici en détail sur les différents ateliers puisque cela a été présenté en long et en large dans le dernier *Badaou estival*. Mais c'est bien la preuve que nos concitoyens ont bien compris le rôle fédérateur de cette journée pour les différents quartiers et les différents habitants pour resserrer les liens entre tous et créer de la convivialité.



FÊTE DES VOISINS - ITARDES

C'est devenu un rituel, au quartier des Itardes, tous les voisins se réunissent pour une journée en commun autour de tables pour partager les petits plats que chacun apporte et surtout pour partager l'amitié. Et ça marche ! Depuis les quelques années que cette fête des voisins se pratique, les liens se sont particulièrement resserrés entre tous les habitants. Cette année la fête des voisins s'est déroulée le 18 juin. Elle a réuni quarante-deux personnes (enfants compris) et elle en était à sa quatrième édition... preuve absolue de sa réussite.



REPAS DES ENFANTS

Très inspirés par la fête des voisins du quartier des Itardes, les habitants des alentours des Bernards ont décidé de les imiter. Et ils ont attendu le plein été pour se réunir eux aussi en plein air le 29 juillet dernier et articuler la fête autour des enfants, profitant de la présence de nombreux vacanciers fidèles depuis des dizaines d'années. Au total quinze enfants et seize adultes ont partagé une longue veillée très animée. Il est vrai que les enfants ont préféré s'installer loin des parents ou grands-parents pour un repas certes moins confortable qu'autour d'une table mais en toute indépendance. Rires et jeux n'ont pas manqué pour se terminer bien au-delà de minuit par une formidable bataille de bombes à eau. Les *anciens*, eux, en ont profité pour renforcer leurs liens d'amitié et de bon voisinage.



MARCHÉ AU CASTELLET

Belle initiative d'Agnès et Michel : lancer un marché de producteurs au Castellet sur le parking du Grand Pré. Ce rendez-vous hebdomadaire du vendredi matin vous met en contact avec des producteurs locaux. L'ouverture du marché a eu lieu le 22 septembre. C'est le gage d'une très faible empreinte carbone et c'est surtout, pour le consommateur, le gage de produits d'une extrême fraîcheur, qu'il s'agisse de viandes et volailles, de fruits et légumes, de fromages et d'œufs ou encore d'huiles d'olive, de miel, d'huiles essentielles, etc.



REPAS DES SÉNIORS 2017



C'est la septième année consécutive que la mairie du Castellet convie les séniors à un repas au Grand Pré dans une ambiance de fête, de bonheur, de plaisir et de convivialité. Cinquante et un participants se sont donc rassemblés. Deux sont arrivés juste après la photo "de famille" lors de l'apéritif. Et quinze s'étaient excusés, étant dans l'impossibilité de venir. Cette fête des anciens est devenue incontournable. Incontournable et... très attendue ! C'est un moment à savourer – dans tous les sens du terme – quelques semaines avant les fêtes de Noël.



HALLOWEEN

Comme tous les ans le comité des fêtes a organisé une superbe manifestation pour les enfants à l'occasion d'Halloween. Une quarantaine d'enfants, accompagnés de nombreux parents dans d'horribles costumes et d'atroces maquillages, sont venus terroriser les Castellians en quête de friandises. Au terme d'un cortège tonitruant avec des haltes devant toutes les habitations, nos chers bambins se sont retrouvés, les poches bien garnies, pour un goûter très apprécié, concocté par ce même comité des fêtes qui a conclu la journée, tard en soirée, par un loto afin de satisfaire – ce coup-ci – plutôt les parents



CONSEIL D'ÉCOLE

Nos trois villages du Val de Rancure s'étant constitués en regroupement pédagogique (le SIVU) les habituels conseils d'école se déroulent alternativement dans les trois villages. Comme l'école du Castellet est trop exigüe pour accueillir des réunions, ces conseils se déroulent dans la salle polyvalente. Le dernier en date a eu lieu le 10 novembre. Dernier en date et dernier tout court dans cette salle, puisque, vous le savez tous maintenant, notre nouvelle école est sortie de terre et pourra accueillir facilement ce genre de réunion.



CENTENAIRE 14-18

Les 11 et 12 novembre, Le Castellet accueillait l'expo de Castellum sur le centenaire de 14-18. Claudine et Philippe Ligonesche et Philippe Coulet ont fait la généalogie des soldats sacrifiés, ainsi qu'une carte des lieux de bataille et de décès. Par ailleurs Philippe Ligonesche a mis en évidence tous les liens de cousinage. Et comme les autres années des sujets plus généraux ont été traités par l'association avec une étude sur les armements nouveaux : canons, ballons captifs et dirigeables, avions, chars d'assaut et sous-marins. Enfin un panneau a traité la bataille majeure de cette année 1917, celle du Chemin des Dames. Et bien sûr on a pris le verre de l'amitié.



11-NOVEMBRE

Cette année encore la cérémonie du 11-Novembre, a réuni une importante partie de la population avec tout particulièrement des enfants d'autant plus attentifs que l'institutrice de Puimichel les avait fortement incités à participer. Ils ont porté les gerbes de la mairie et de l'Amicale des Anciens Combattants Victimes de Guerre tout au long du trajet et ont aidé Henri Garcia, notre maire, et Marcel Avargues, représentant des Anciens Combattants, à les déposer au pied du monument aux morts, en respectant bien sûr la minute de silence.



MARCHÉ DE NOËL

Décidément Agnès et Michel ont de la suite dans les idées. Après le marché du vendredi devant le Grand Pré, voilà qu'ils ont décidé d'organiser, leur premier marché de Noël. Et personne ne l'a regretté. Ont participé à ce premier marché : la Ronde des Chèvres, Perlamande, le centre de Soins et Bien-être, Floraison, Emmanuelle Jourda et sa maman, Le Jardin de Nais, David Petit, Norbert Mille, les bières d'Oraison Cérévisia, Mathieu Weirich, Produit Durance, Nicole Cadenel pour l'asso des enfants de Tchernobil, Jean-Louis pour les légumes et le pain de Lurs.



LA NEIGE AU CASTELLET

Quelle année ! On attendait la pluie avec impatience. On a eu... la neige ! D'abord dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre avec une toute petite couche qui a rapidement fondu dès les premiers rayons de soleil. Puis le lendemain avec une couche un peu plus épaisse qui n'a guère tenu plus longtemps mais qui aura au moins fait la joie des enfants qui ont pu faire quelques glissades sur les fesses et construire de jolis bonshommes de neige. Enfin une troisième fois le 10 décembre, mais comme les autres fois ça n'a pas tenu...



VIDE-GRENIER DE NOËL

Le 3 décembre, le comité des fêtes du Castellet a organisé un vide-grenier. Une date bien choisie avec la proximité des fêtes de Noël. De 9 à 17 heures les amateurs ont ainsi pu déambuler dans la salle polyvalente. Il y en avait pour tous les goûts... pour les adultes avec un stand de vieux outils, mais surtout pour les enfants avec profusion de jouets tous en remarquable état, de livres quasi neufs et de vieux habits... pas vieux du tout. Et bien sûr, le comité des fêtes avait prévu le stand pour une petite restauration rapide... mais à l'extérieur de la salle. Brrr !



TOURISME AU CASTELLET

Le parcours historique de notre village a séduit les organisateurs du rallye des retraités de la MGEN. Vingt-deux participants sont venus, au mois de juin, découvrir les richesses du patrimoine du Castellet. Les organisateurs les attendaient pour leur remettre une enveloppe contenant des questions sur les fontaines, l'église, les portes ou le blason du village.



LES SPECTACLES

LUMIÈRE D'ÉTOILES ET DOMINIQUE ZAMPARINI

La troupe de Marjorie Cailleau est une habituée du Castellet, aussi bien pour des représentations dans la salle polyvalente qu'au restaurant du Grand Pré. Cette année nous avons eu droit à plusieurs spectacles : le *Berceau de l'humanité*, *Mais qui a tué le*

baron ? et *l'Homme semence*. Quant à Dominique Zamparini, autre habitué du village, il a fait rire tout le monde avec son spectacle tourné vers Francis Blanche, en avant-première des représentations programmées pour le festival d'Avignon.



MERCI AU COMITÉ DES FÊTES ET À LA DLVA

Le Comité des fêtes du Castellet, en collaboration avec Ludobrousse de Revest-des-Brousses, Loly-circus d'Oraison et le comité des fêtes d'Ongles, a accueilli les Arts en Vadrouille... pour une après-midi complète d'animation pour les enfants de tous

les âges. La DLVA de son côté nous a offert, le 19 août, un superbe spectacle musical avec l'ensemble *Bruit de Fond*, qui a interprété pendant deux heures des chansons variées allant du repertoire des années 50, avec Édith Piaf, jusqu'à nos jours, avec Zaz.



MÉMOR'IMAGE

Trois représentations de Mémor'image ont été proposées par la Médiathèque départementale, l'une avec Agnès Dumouchel, magicienne et facétieuse, la deuxième avec Pierre Goujon et son orgue de barbarie qui a ravi notre doyenne, Mimi, et ses 88 printemps et la dernière avec Françoise Diep qui a bien demandé à son public s'il n'a pas oublié d'apporter ses oreilles. C'est mieux pour écouter...



VARESTREL... ... LA PROVENCE ÉTERNELLE

Le Castellet a accueilli Varestrel, l'association de Jean-Louis Reinard, un vieil ami du village. Il vient conter ses petites histoires. Avec ses pieds enracinés dans le terroir il propose une veillée à l'ancienne, comme quand son grand-père lui contait des histoires qu'il nous transmet maintenant à son tour.



LA PASTORALE MAUREL dans l'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Le Chœur du Pays de Forcalquier, animé et dirigé par Claude Martel, a présenté au Castellet son nouveau programme, la *Pastorale Maurel*. Marie-Ange Garcia a chanté de longues années dans ce chœur au pupitre des altos. Ses amis ont voulu lui rendre

un hommage au plus près de sa date d'anniversaire, onze mois après qu'elle nous a quittés. Avec l'accord empressé du père Joseph, ce 25 novembre, l'église Saint-Pierre a ainsi servi d'écrin à une magnifique représentation pleine d'émotion.



LA VIE DES ÉCOLES

LES PETITES BÊTES

La bibliothèque du Castellet bénéficie d'animations proposées par le réseau des médiathèques de la DLVA. La compagnie de théâtre *Adieu Berthe* a offert un spectacle aux élèves de la maternelle : *Lucie et les petites bêtes*. C'est l'histoire de Lucie, qui habite la campagne et qui déteste toutes les petites bêtes : scarabées, fourmis rouges ou abeilles. Puis les enfants ont manipulé des objets sonores : maracas, harmonicas, tambourins. Et ils ont échangé autour des livres jeunesse, sur le thème des petites bêtes, thème abordé en classe par l'institutrice Ludivine Werner.



ANIMATIONS DIVERSES

En mars nos élèves de la maternelle ont effectué une rencontre sportive avec les élèves de La Brillanne. En mai ils ont fait une sortie au musée Gassendi puis une visite du parc des Cordeliers à Digne. En outre toutes les semaines les enfants se rendent,

avec leur institutrice, le mardi matin à la bibliothèque du Castellet où ils rendent le livre qu'ils avaient emprunté la semaine précédente pour le remplacer par un nouvel ouvrage. De la sorte ils prennent l'habitude du fonctionnement d'une bibliothèque et apprennent le goût de la lecture.



SORTIE AU LOUBATAS

Toujours dans le cadre du thème pédagogique des petites bêtes choisi comme fil rouge par leur institutrice, les enfants de la maternelle ont fait une sortie de découverte à Peyrolles le 24 juin dernier pour terminer l'année scolaire 2016-2017. Le Loubatas (gros loup en provençal) est une association d'éducation à l'environnement qui met sur pied des chantiers participatifs pour tous les âges. Autour d'un pique-nique en pleine forêt méridionale nos bambins ont fait la chasse aux petites bêtes et ils ont colorié des insectes avec des feuilles et des fleurs.

FÊTE DES ÉCOLES

Les élèves du Val de Rancure ont présenté un spectacle haut en couleurs. Comptines et scénettes sur le thème de l'art ont été présentées par les petits de l'école maternelle. Les grands de Puimichel et d'Entrevennes ont entraîné le public dans des comédies musicales sur un rythme endiablé. Pour le final tout ce petit monde s'est retrouvé pour interpréter la chanson *Love, Love, Love*. Le président du SIVU Henri Garcia a félicité les enseignants pour ce beau spectacle offert aux familles.



RENTRÉE 2017-2018

Le Castellet : vingt-trois enfants sont inscrits à la maternelle du Castellet. Véronique Bergeron, qui remplace Ludivine Werner le lundi, a accueilli huit élèves en petite section, six en moyenne section et neuf en grande section.

Entrevennes : la maîtresse s'appelle Mélanie Rastegue. Vingt élèves sont inscrits dont cinq en CE2, neuf en CM1 et six en CM2 .

Puimichel : la maîtresse est Laure Corvaisier. Quatorze enfants sont inscrits dont sept en CP, quatre en CE1 et trois en CE2.



VISITE DU CHANTIER DE LA FUTURE ÉCOLE MATERNELLE

Afin de préparer les enfants au changement de locaux en cours d'année scolaire – exactement à la rentrée de janvier – l'institutrice de la maternelle, Ludivine Werner, les a accompagnés à plusieurs reprises vers le chantier de la nouvelle école en construction pour qu'ils puissent s'y projeter et commencer à s'appropriier les lieux. Une expérience pleine de promesses pour des enfants déjà conquis.



SPECTACLE DE NOËL

Les élèves des écoles du Val de Rancure, leurs enseignantes et les ATSEM se sont retrouvés à la chapelle à Puimichel pour passer une journée de fête à la veille des vacances. Les petits ont assisté au spectacle de l'association Lo Terralhet *Le Murmure du Pastre*. Ils ont découvert le monde des santons et les traditions de Noël provençales. Après le pique-nique et un atelier pâtisserie, ils ont interprété des chants de Noël pour le plaisir des parents qui ont été conviés à écouter cette chorale.



PLUVIOMÉTRIE EN 2017

Précipitations en 2017

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	7,3	3	3,0
Février	45,4	8	13,0
Mars	59,2	8	23,0
Avril	68,5	5	22,0
Mai	26,0	5	9,5
Juin	28,8	7	19,0
Juillet	3,0	1	3,0
Août	12,2	4	5,2
Septembre	23,5	5	13,0
Octobre	0,0	0	0,0
Novembre	20,5	3	17,0
Décembre	118,1	10	50,0*

* 11 décembre, 50 mm, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
1 ^{er} décembre	2 cm	2,8 mm
10 décembre	traces	-

- Total des précipitations en 2017 : 415,3 mm
- Nombre de jours de pluie : 59
- Nombre de jours de neige : 2

Ces chiffres sont fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, installé au Castellet depuis cinquante ans.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) :
08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

Ces chiffres sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par Météo-France. Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1990 : 696 mm
1962 : 686 mm	1991 : 619 mm
1963 : 973 mm	1992 : 860 mm
1964 : 565 mm	1993 : 679 mm
1965 : 528 mm	1994 : 908 mm
1966 : 630 mm	1995 : 919 mm
1967 : 394 mm	1996 : 975 mm
1968 : 811 mm	1997 : 498 mm
1969 : 538 mm	1998 : 575 mm
1970 : 568 mm	1999 : 663 mm
1971 : 548 mm	2000 : 817 mm
1972 : 889 mm	2001 : 630 mm
1973 : 605 mm	2002 : 858 mm
1974 : 703 mm	2003 : 667 mm
1975 : 687 mm	2004 : 451 mm
1976 : 754 mm	2005 : 543 mm
1977 : 879 mm	2006 : 558 mm
1978 : 575 mm	2007 : 406 mm
1979 : 789 mm	2008 : 807 mm
1980 : 578 mm	2009 : 645 mm
1981 : 648 mm	2010 : 858 mm
1982 : 496 mm	2011 : 773 mm
1983 : 707 mm	2012 : 741 mm
1984 : 654 mm	2013 : 775 mm
1985 : 660 mm	2014 : 887 mm
1986 : 589 mm	2015 : 558 mm
1987 : 982 mm	2016 : 682 mm
1988 : 627 mm	2017 : 415 mm
1989 : 409 mm	

LE PIRE EST-IL ENCORE À VENIR ?

« Sale année 2017 » a-t-on entendu un peu partout. Année terrible par le manque d'eau. Et en effet la sécheresse installée tout au long de l'été a durement atteint la végétation. Il suffisait d'aller se promener sur les chemins pour découvrir des plants de thym totalement défoliés ou des genêts brunis par le soleil. Et pourtant, si l'on remonte exactement un demi-siècle en arrière et qu'on prend le cumul des années 1961 jusqu'à 1967 comparé au cumul des années 2011 à 2017, quelle surprise ! Il y a cinquante ans on dépassait à peine un total de 4500 mm contre 4830 mm actuellement. Trois cents millimètres d'écart, soit en quelque sorte l'équivalent d'une demi-année moyenne de précipitations. Il n'en reste pas moins vrai que depuis 1961, l'année 2017 aura été la quatrième moins pluvieuse. Et ça, c'est inquiétant. Alors dans une évolution de changement climatique, le pire est-il encore à venir ?